



C.S.L. SAINT-VALLIER 71

Gymnase Raymond POTIGNON

Rue Jeannine THAUAUX

Tél. 09.64.46.67.32

CERCLE SPORTIF LAÏC GYMNASTIQUE SAINT-VALLIER



COTISATIONSSAISON 2020/2021

Prix applicable selon la section choisie :

Ce prix inclut le montant de la licence FFG et la cotisation club.

Pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur les activités du club la saison précédente, la tarification de chacune des sections a été revue (réinscriptions uniquement).

| Section | Tarif annuel | |
|---|------------------|---------------|
| | Nouveau licencié | Réinscription |
| Babygym (15 mois à 3 ans)..... | 110€..... | 95 € |
| Eveil gymnique (4 et 5 ans) | 110€..... | 95 € |
| Loisirs (6/8 ans et 9+ ans)..... | 135€..... | 110 € |
| Freestyle gym | 135 € | |
| Compétitions GAF | 165 €..... | 135 € |
| Compétitions GAM | 165 €..... | 135 € |
| Gymnastique acrobatique (à partir de 7 ans) | 150€..... | 120 € |
| Teamgym (à partir de 12 ans si compétitif)..... | 150€..... | 120 € |
| Strong by Zumba..... | 135 €..... | 110 € |
| Zumba + Renforcement musculaire Adulte..... | 150 €..... | 120 € |
| Gym Santé (vitagym, juvagym, lombalgym) | 135 € | |

Pour les compétitifs non présents en semaine :

**1 entraînement le vendredi de 18h à 20h + vacances scolaires.....) ...150 €
(130 € sur présentation de la carte étudiant)**

Remise et réductions spécifiques :

- **Remise « famille » (à déduire du montant total des cotisations normalement dues)**

Réduction de 15 euros si 2 licenciés (même adresse)/réduction de 30 euros si 3 licenciés (même adresse), etc.

- **Tarif multi-activités**

En cas d'inscription, pour un même licencié, à plusieurs activités, il conviendra d'**ajouter 30 €** au tarif de la licence la plus élevée.

Exemple :

- pour un licencié qui souhaite s'inscrire en activité Loisirs et Gymnastique acrobatique, il conviendra de payer 180 euros (150+30)

- pour un licencié qui souhaite s'inscrire à l'activité Zumba et Strong by Zumba, il conviendra de payer 180 euros (150+30).

Modalités de règlement :

Notre club accepte les règlements par chèques, espèces, chèques vacances ANCV et coupons sport ainsi que le paiement en ligne sur le site sécurisé <https://www.apayer.fr/cslgymnastique>

En cas de paiement par chèques vacances, il conviendra de déduire la somme correspondante du montant à payer.

En cas de paiement par coupons sport, merci de réaliser un chèque équivalent au montant à recevoir. Ce chèque sera rendu ou détruit à réception des coupons sport. Sans transmission des coupons avant le 15/11/2020, nous nous réservons le droit d'encaisser le chèque correspondant.

Possibilité de règlement échelonné (paiement en 4 fois au maximum) selon les modalités ci-dessous

Dans tous les cas, la totalité du règlement devra être fournie en même temps que l'ensemble du dossier et au plus tard le 30/09/2020.

1^{er} règlement : 55 euros (encaissement immédiat)

2^e, 3^e et 4^e règlements : 1/3 du solde de la cotisation avec un encaissement au 5 de chaque mois suivant le 1^{er} encaissement.

Règlements à ajuster en cas de multi-activités, remise « famille » ou présentation carte étudiant

| |
|--|
| Merci de nous préciser à l'inscription si vous avez besoin d'une attestation de paiement. |
|--|